

# FSF – Informations

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES ET DES ASSOCIATIONS DU PARAPUBLIC VAUDOIS

septembre 2014

## Edito

Deux séances de négociations avec la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines (DCERH) portant sur les gratifications, les indemnités du travail de nuit, les week-ends et les jours fériés suscitent auprès des membres du Comité central de la FSF un sentiment d'inachevé.

En vérité, nous n'avons pas négocié, mais échangé, certes avec grande courtoisie, des informations chiffrées sur les questions susnommées. La DCERH n'est pas entrée en matière sur toutes nos propositions, notamment sur le versement d'une prime unique aux collaboratrices et collaborateurs de l'Etat de Vaud qui ont 10 ans de service. En l'espèce, il s'agissait d'effacer l'ardoise de plus d'une décennie d'attente pour l'application de l'article relatif au règlement d'application de la LPers.

La FSF a effectué un travail de fond, une commission ad hoc a été mise sur pied, avec, à la clé, des positions mesurées et équilibrées. L'attitude de la DCERH est abstruse. Une occasion ratée pour le gouvernement de souligner l'engagement exemplaire de la fonction publique vaudoise.

Toujours est-il que les propositions du Conseil d'Etat ont été énoncées lors de la séance plénière (DCERH et faïtières syndicales) du mois d'août dernier, à savoir: une gratification de 500 francs dès 10 ans de service, ensuite tout les cinq ans plus 100 francs pour atteindre après 40 ans de service 1100 francs. Une mesure transitoire devrait être prévue pour les 25 ans d'ancienneté. En outre, concernant les indemnités d'horaire pour le travail de nuit, le dimanche et les jours fériés, ces dernières seraient augmentées d'un franc. Enfin, un congé d'adoption de quatre mois devrait être introduit.

Dans l'attente d'une confirmation formelle du Conseil d'Etat sur les éléments susmentionnés, le Comité central de la FSF est dans l'expectative quant à la suite à donner à ce dossier. Il se prononcera prochainement.

*Cyrille Perret*  
*Secrétaire général*

## *Rentrée du Comité central*

Le Comité central de rentrée qui a siégé le 3 septembre sous la présidence de Jérôme Farine était chargé. Un tour d'horizon des associations a permis de constater l'étendue du travail à accomplir d'ici la fin de l'année. En résumé, Commission paritaire de la CCT Social, Commission d'évaluation des fonctions, rencontre avec les associations, pourparlers et interventions sectorielles, une véritable activité de bénédictin. Enfin, le Comité central a arrêté la date de l'Assemblée des délégués de 2015, le mercredi 6 mai a été retenu.

*cyp*

## *Nouvelle du secrétariat général*

2014, année du changement pour le secrétariat général de la FSF. Jérôme Farine et Gregory Durand assument respectivement la présidence et la vice-présidence de notre fédération suite à l'Assemblée des délégués du 14 mai dernier. Afin de maintenir deux postes de secrétaires généraux et d'apporter une complémentarité judicieuse au sein de l'équipe de permanents, le Comité central a engagé depuis le 1er septembre, Madame Chouchouna Itzcovich, Dr. en droit, qui aura pour tâches principales les questions du droit du travail et les litiges individuels. Une chaleureuse bienvenue à notre nouvelle collègue.

*cyp*

## *Retraite*

Il faut le rappeler, l'Union des Retraités de l'Etat de Vaud (UREV) s'active sans relâche pour apporter aux retraités conseils, soutiens et activités culturelles.

Contact: <http://www.urev.ch/>

[Prochaine parution: octobre 2014](#)